

Rendez-vous salarial



L'UNSA revendique **la fin** du gel du point d'indice

L'UNSA a toujours dénoncé et combattu le gel du point d'indice avec la perte de pouvoir d'achat qu'il engendre depuis juillet 2010.

Pour l'UNSA, les agents publics ont suffisamment participé à l'effort national de réduction des dépenses publiques. Le gel du point d'indice a ainsi permis d'économiser plus de 7 milliards d'euros en 5 ans.

Le protocole PPCR permet d'ouvrir enfin une négociation salariale, elle aura lieu le 17 mars 2016.

L'UNSA entrera en négociation avec la ferme volonté d'aboutir. Elle rappelle que toute amélioration des grilles indiciaires s'appuie sur une augmentation régulière de la valeur du point d'indice.

L'UNSA jugera les propositions du gouvernement à l'issue du rendez-vous salarial du 17 mars. **Si elles se révèlent inacceptables, l'UNSA pourra appeler les agents publics à l'action le mardi 22 mars*.**

L'UNSA prendra sa décision dès le 17 mars au soir

* Toutes les dispositions seront prises y compris pour lancer un appel à la grève.

*Le syndicalisme
en positif*



unsa-fp.org